

## Transparence dans la restauration, une avancée significative

Dans le cadre de la Loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs, l'obligation d'afficher l'origine des viandes utilisées pour confectionner des plats s'étend désormais à toute la restauration, traditionnelle comme « dark kitchens ».

Nous sommes fiers des combats communs menés par le député Ramos et l'AFMR en faveur d'une restauration de qualité, durable et responsable.

Avec cet affichage obligatoire, en physique comme en digital, les consommateurs des dark kitchens ou cuisines de laboratoire pourront enfin être informés sur la qualité des viandes qui entrent dans la composition de leurs plats. C'est une occasion pour le consommateur de choisir leurs plats en connaissance de cause, de distinguer les enseignes qui font appel aux agriculteurs de nos terroirs, de participer au soutien des éleveurs français.

L'AFMR s'inscrit depuis la création du titre d'État de Maître Restaurateur dans la défense de nos terroirs, pour une juste rémunération des agriculteurs français. C'est le sens de ses partenariats avec notamment la FNSEA, l'APCA, INTERBEV Section Bovine Label Rouge.

En adoptant cette mesure positive, l'Assemblée nationale montre la voie à suivre. Nous serons attentifs à ce que cette avancée soit bien reprise par le Sénat.

*Dans le combat quotidien en faveur d'une restauration durable et responsable, l'information des consommateurs est déterminante.*

### **Qui sommes-nous ?**

Crée en 2010, l'Association Française des Maîtres Restaurateurs regroupe des professionnels passionnés : des restaurateurs ayant obtenu le titre ainsi que des Producteurs engagés et sélectionnés. L'Association travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances. Elle est présidée depuis novembre 2019 par Alain Fontaine, porte-parole de la restauration responsable et durable et du fait-maison. La mission principale de l'Association est de promouvoir le titre de Maître Restaurateur auprès des professionnels et du grand public.